

Rapport d'administration des Isles de Frances et de Bourbon Par l'intendant Pierre Poivre, année 1769

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/25 f°281

L'intendant Poivre : rapport de son administration avec M. de Steinauer puis Desroches pendant l'année 1769.

Ce rapport pose un problème. Comme tous les rapports de ce genre, il aurait dû être rédigé en fin d'année 1769, voire au premier trimestre 1770, pour être communiqué aussitôt au ministre. Or cela nous paraît impossible. En effet, le ton employé vis-à-vis de Desroches, l'agressivité, les dénonciations à son sujet, sont parfaitement anachroniques. Jusqu'au milieu de 1770, Poivre essaie de faire bonne figure, de collaborer avec Desroches, et surtout de ne pas dire un mot contre lui dans sa correspondance avec le ministre. Qu'on se souvienne de ce qu'il écrivait au ministre en octobre 1769 : « M. le Ch. Desroches se donne tous les mouvements possibles pour avancer la besogne. M. de Steinauer y concourt dans sa partie : la plus parfaite intelligence règne entre nous trois. » Ou encore un an plus tard (17 avril 1771) : « [Desroches] avec lequel je vis dans la meilleure intelligence ».

Il nous apparaît que le rapport transcrit ci-dessous exprime bien les sentiments de l'intendant envers le gouverneur dès le début de leur collaboration, mais il n'est pas possible qu'il ait été communiqué à Versailles à l'époque de « l'entente cordiale » entre les deux chefs de la colonie, ni même, lorsque les fissures apparaissent au grand jour dans la colonie. Jusqu'à la chute du ministère Praslin, fin 1770, Poivre n'a pu que ronger son frein, se garder de toute critique envers Desroches, et pour cause, ce ministre lui avait bien fait comprendre qu'il ne tolérerait pas une nouvelle mésentente au sommet de la colonie dont il lui attribuerait toute la responsabilité.

Pour nous, il est évident que nous avons là un rapport écrit à destination du successeur du duc de Praslin, dont la chute du ministère n'a été connue dans la colonie qu'en avril 1771. L'intendant peut enfin dénigrer sans retenue, jusqu'à la déraison, conséquence d'une dépressurisation brutale après deux années de refoulement. (Exemple parmi bien d'autres de ses n'importe quoi, le déplacement de l'hôpital « dans un lieu où l'air est reconnu pour être contraire à toutes les maladies les plus ordinaires du climat ».)

=====
Administration des Iles de Frances et de Bourbon
pendant l'année mil sept cent soixante neuf,
commune avec M. de Steinaver.

Après les horreurs que j'avais éprouvées pendant le commandement de M. Dumas qui s'était conduit en chef de parti plutôt qu'en gouverneur, et qui avait sacrifié la colonie à ses projets de fortune et de vengeance, ce fut une grande consolation pour moi de le voir remplacé par M. de Steinaver [Steinauer].

Je trouvais dans ce nouveau commandant un ancien militaire honnête, désintéressé, d'une judiciaire excellente, sans autre passion que celle de faire le bonheur d'une colonie qu'il venait gouverner, également respectable par ses longs services et par ses vertus.

M. de Steinaver eut le temps de connaître le caractère de son prédécesseur avant son départ. Il éprouva lui-même que c'était un homme violent, haineux, cabaleur, semant partout le feu et la discorde. Il s'aperçut au 1^{er} coup d'œil que la prétendue création d'une milice nationale n'était que l'opération d'un charlatan qui avait cherché à en imposer au Gouvernement, et n'avait travaillé que pour ses petites vues, tandis qu'avec un meilleur esprit son prédécesseur eut pu donner à la colonie un corps de vrais défenseurs par état en disciplinant la légion.

M. Dumas lui avait avoué qu'il lui laissait ce corps sans discipline, dans le désordre le plus affreux, et ne lui avait pas donné d'autre renseignement sur aucun objet d'administration. A la 1^{re} inspection un ancien militaire tel que M. de Steinaver reconnu la vérité de l'aveu de M. Dumas, et trouva la légion dans cet état de licence que M. Dumas avait favorisé pour ses vues particulières. Il l'avait dans un plus grand désordre encore qu'il ne l'avait d'abord compris par l'aveu de son prédécesseur. Il commença par y établir les premières règles de la discipline militaire et y éprouva les plus grands obstacles.

Peu de temps après le départ de M. Dumas je vis ce que peut pour le bonheur d'une colonie, un Commandant honnête qui n'a d'autre ambition que celle de bien servir le Roi et l'Etat. Je communiquai à M. de Steinaver mon plan d'administration conforme au Mémoire du Roi qui continuait à nous servir d'Instruction. Il l'approuva dans tous ses points, et concourut dans sa partie à tous ce qui pouvait en assurer l'exécution. Nos principes se trouvèrent absolument les mêmes. Bientôt notre intimité devint telle que dans nos conférences journalières, nous ne comprenions pas comment il pourrait arriver une circonstance dans laquelle nous ne serions pas parfaitement d'accord.

L'union des deux chefs donna à la colonie un spectacle nouveau : elle ramena insensiblement l'empire de la raison et de l'honnêteté. Les hommes honnêtes se rassemblèrent autour d'eux, les brouillons qui, auparavant, avaient abandonné la culture de leurs terres pour séjourner à la ville, y augmenter le désordre et en profiter, n'y parurent plus. Ils redevinrent cultivateurs et tous furent honnêtes ou affectèrent de le paraître, au moins en attendant l'effet des promesses de M. Dumas.

M. le Commandant rétablit par sa fermeté le pouvoir des lois, contre les prétentions de quelques militaires licenciés : la justice rentrée dans ses droits intimida les méchants. Chacun reprit sa vraie place, la concorde se rétablit, le délire et le fanatisme tombèrent. On vit renaître l'ordre : dans l'espace de trois ou quatre mois la colonie, étonnée de son changement et de la paix dont elle jouissait, ne se reconnût plus elle-même.

Malheureusement pour la colonie, ce calme qui succédait à seize ou dix-huit mois d'orage, ne devait pas durer. M. de Steinaver n'était Commandant Général que par intérim : un nouveau Gouverneur nous avait été annoncé. Par nos Instructions particulières il nous était recommandé de ne faire aucun changement notable et de nous borner aux opérations indispensables pour le service courant.

Je profitai d'un temps aussi précieux et peut-être trop court, pour réformer une multitude d'abus, pour ramener chacun à son devoir.

Ce fut dans ce moment de paix que, de concert avec M. de Steinaver, je fis mon expédition pour envoyer chercher les plants d'épicerie fines dont je devais introduire la culture à l'Isle de France et en faire une colonie de richesses, suivant les vues renfermées dans le Mémoire du Roi. J'exécutais cet objet principal de ma mission, en expédiant le Brigantin *le Vigilant* et le bateau *l'Étoile du matin*. Je confiai à M. Provost l'exécution de mon projet. Nous envoyâmes les corvettes *l'Heure du Berger* et *le Vert galant* découvrir et reconnaître, suivant les ordres du Ministre, l'archipel semé d'écueils, qui nous sépare des Maldives, et chercher au travers dudit archipel, une route directe pour notre navigation, des îles à la côte Coromandel, en toute saison.

L'agriculture encouragée par le retour de l'ordre, fournit cette année, une première récolte d'une abondance extrême, telle qu'on n'en avait pas encore vu dans l'île. On travailla efficacement à la destruction des sauterelles, en suivant le règlement de l'année précédente.

Toutes les parties du service, port, génie, artillerie, hôpitaux, se sentirent de la bonne intelligence qui régnait entre les chefs. L'ordre fut rétabli partout. L'unité de vues et de principes ramena, dans toutes les opérations, un ensemble qui avança la marche de la colonie vers sa destination et lui donna une nouvelle vie. Pourquoi une situation aussi heureuse fut-elle aussi courte ?

**Administration commune avec M. le Chevalier Des Roches
pendant le reste de l'année mil sept cent soixante neuf.**

Dès la fin de l'année précédente, le nouveau Gouverneur m'avait été annoncé par une lettre particulière du Ministre, comme devant arriver avec les plus grands pouvoirs, sur toutes les parties de l'administration, même sur celle de la finance. Suivant cette lettre, il apportait les instructions les plus étendues ; il était le *commentaire vivant de toutes les lettres* du Ministre, je *devais ajouter foi à tout ce qu'il me dirait comme si je l'entendais de la bouche même du Ministre.*

J'étais menacé d'être regardé comme un *homme incompatible*, si ce Gouverneur avait la moindre plainte à porter de moi ; et dans ce cas le Ministre m'annonçait qu'il serait forcé d'ajouter foi à tout ce que M. Dumas avait écrit contre moi.

D'après une lettre aussi précise, d'après ce que j'appris d'ailleurs du caractère de ce nouveau Gouverneur, de sa conduite à Brest, dans les vaisseaux, dans les escadres, de son grand crédit auprès du Ministre et de sa famille, je formai le plan de ne jamais me trouver en opposition avec lui, quelque chose qu'il fit, de n'avoir jamais raison tout seul. Plutôt que de me plaindre jamais, je me résolus à demander mon rappel dès que je verrais le service du Roi périliter, sans que je pusse y apporter de remède. Après le malheur que j'avais eu de ne pouvoir obtenir de M. Dumas la paix et la concorde nécessaire au service, ce plan de conduite était dans ma position d'une nécessité absolue.

M. le Chevalier Desroches prit possession de son Gouvernement. Je le reçû suivant l'esprit de la lettre du Ministre, avec les sentiments et égards que j'aurais eu pour le Ministre lui-même. Il nous apporta, au lieu de fonds effectifs, des billets, pour la somme de deux millions avec l'édit de création de ce papier-monnaie, quelques ordonnances, et diverses pièces légales qui, toutes, furent enregistrées avec la soumission due aux ordres du Roi.

M. Desroches parût d'abord dans la société, un homme aimable et même instruit. Dans le cabinet, je ne trouvai en lui qu'un esprit faux, un mauvais logicien, au travers d'un flux prodigieux de paroles, je n'entendis de sa part que des raisonnements sans suite, des projets dont je ne pus concevoir, ni l'utilité, ni même la possibilité de l'exécution.

Bientôt ce gouverneur me fit connaître le dessein où il était d'user de la généralité de ses pouvoirs. Il me déclara qu'ayant l'honneur de représenter la personne de Sa Majesté, il en avait apporté l'autorité toute entière, qu'il n'aurait jamais accepté son gouvernement sans cette généralité de pouvoir, qu'il prétendait être seul maître dans toutes les parties de l'administration, qu'il avait des ordres secrets très sévères qu'il ferait valoir dans l'occasion, contre ceux qui oseraient révoquer en doute la moindre partie de son autorité.

Il commença par m'assurer qu'il entendait parfaitement tous les détails d'une administration, et surtout la partie d'un Intendant : il me pria d'avoir confiance en lui, et se chargea de mes fonctions. Il se chargea même successivement de celles du commandant en second, de celle de l'Ingénieur en chef. Enfin de celles de tous les chefs de corps, et même des détails.

A force de parler sans cesse de ses talents, de ses lumières, de ses services, de ses vertus, de ses qualités sublimes, surtout de son zèle pour le service du Roi, il se cru propre à tout, il se chargea de tout, et, malheureusement, il prouva qu'il n'était propre à rien, pas même à sa partie d'officier de mer. Car il mit dans la régie de notre port et de notre marine une confusion incroyable, comme dans toutes les autres parties de l'administration.

Je tentai, inutilement, de communiquer à M. le Gouverneur, les vérités qu'une expérience de deux années d'administration m'avait apprises sur ce qui pouvait intéresser le service du Roi et de la colonie. Il m'avait apporté beaucoup de notes et toute la correspondance de M. Dumas. Il avait trouvé à l'Isle de France les renseignements que lui avait laissés ce Commandant, et qu'il n'avait pas voulu donner à M. de Steinaver, son successeur immédiat. Avec ces pièces M. Desroches se crut mieux instruit que je ne pouvais l'être. Il craignit de m'écouter. Je trouvai chez lui toute porte fermée à la vérité ou à des lumières plus sûres que celles qu'il pouvait avoir.

Il commença donc à administrer seul : il débuta par décourager le cultivateur, en publiant un nouveau tarif qui portait diminution d'environ un quart sur le prix que j'avais accordé précédemment aux grains des colons. Il publia une amnistie pour les Noirs marrons qui rentreraient chez leur maître, et il eut la simplicité de croire que les Noirs marrons auraient, dans l'épaisseur des forêts, connaissance de cette amnistie, et en seraient touchés. Il donna la liberté à tous les esclaves du Roi qui formeraient un corps de maréchaussée très utile contre les Noirs marrons et pour divers objets du service. Il la donna à leurs femmes, à leurs enfants, au nombre d'environ cent cinquante tous compris. Cette opération fut très préjudiciable aux intérêts et au service du Roi, ainsi qu'au bien de la colonie.

Dans la vue de faire diminuer le prix des denrées et celui de la main-d'œuvre, il compromit l'autorité de l'administration et agit directement contre son but, en publiant deux tarifs qui régirent le prix de toutes les denrées de la colonie et le salaire des différents ouvriers. Ces deux tarifs firent tout enchérir par une suite de la disette qu'ils causèrent. Il me força à l'établissement d'une boucherie publique, avant que nous eussions des troupeaux assez nombreux pour y suffire. Il détruisit par cette fausse opération toutes nos souches et retarda de plusieurs années les progrès de la colonie vers sa destination de devenir une colonie de subsistance.

Depuis la publication d'une ordonnance que M. Desroches avait apportée pour l'établissement de la milice nationale, il se persuada que cette ordonnance postérieure à celle sur le Gouvernement civil des deux îles avait annulé cette dernière, que leur gouvernement depuis cette époque devait être purement militaire, que les deux colonies n'étaient plus que deux bataillons qui n'avaient pas besoin de lois civiles, ni d'officiers d'administration, ni d'officiers de justice. Il confondit toutes les idées, on ne se trouva plus dans le chaos où il jeta toutes les affaires. D'après ses principes, il voulut livrer la traite de Madagascar comme tout le reste à des militaires. Ce fut le premier projet que je lui fis abandonner, avec beaucoup depuis. Je ne pus néanmoins empêcher que la flûte *l'Ambulante*, commandée par M. de Clugny, enseigne de vaisseau, ne fut employée cette année à des traites particulières, dont toute la dépense tomba en pure perte pour le Roi.

A la sollicitation de M. Salin de L'Isle, ingénieur en chef, officier d'un vrai mérite à tous égards, il réunit un premier Conseil de fortification, suivant les ordres du Roi, on y arrêta que les forces du génie seraient employées à la construction d'un nouveau corps de casernes et à achever les travaux commencés, d'une boulangerie. M. Desroches montra la plus grande répugnance pour tous ces conseils où tout s'écrit, et où chacun motive son avis, il se refusa à en tenir régulièrement.

M. Desroches avait trouvé dans les renseignements de M. Dumas, un vieux projet d'établir un poste militaire au centre de l'île. Il habilla ce projet à sa manière, et voulût fonder une ville sous le nom de *Praslin*. Il voulût en faire le chef-lieu de la colonie, y bâtir un gouvernement, une intendance, un palais de la justice, des casernes, une église ; enfin une ville considérable. Il prétendit que tout devait être achevé en moins de deux années. Il choisit lui-même l'emplacement de sa future ville, il la plaça au milieu d'un marais, dans un endroit où il pleut toute l'année. Il commença l'exécution de son vaste projet par quelques constructions en bois, et par l'établissement d'un détachement de la légion. Cette entreprise dérangerait tous nos travaux, en détournant les esclaves du Roi par des transports considérables auxquels ces malheureux succombèrent. M. Desroches m'ôta toute connaissance sur la

partie des chemins ; en suivant les traces de M. Dumas, il s'opposa à la réparation des anciens. Il projeta d'en ouvrir de nouveaux dans toute l'île, il commença au centre et chercha à ouvrir ceux qu'il voulait faire aboutir à sa future ville de Praslin. Il entreprit d'en ouvrir un au travers des montagnes et des rochers élevés qui bornent le Port-Louis au sud-est. Il détourna pour cette entreprise des Noirs de la marine.

Enfin M. le Gouverneur termina son travail de cette année par la transplantation subite de l'hôpital général qui était bien placé sur le port ; il le transporta à trois quarts de lieues de la ville, au-delà de la Grande Rivière, dans un lieu hérissé de rochers où il n'y avait encore aucun bâtiment convenable, où il était impossible d'en construire sans des millions de dépense, hors de la vue de l'administration, dans un lieu où l'air est reconnu pour être contraire à toutes les maladies les plus ordinaires du climat. Dans un jour, malades et mourants, officiers de santé, infirmiers, tout fut transporté. Beaucoup de malheureux périrent, tous les effets, meubles et ustensiles de l'hôpital furent au pillage, faute de bâtiment propre à les renfermer. Cette partie importante de notre administration qui était dans la plus grande règle, retomba dans la confusion. Les malheureux malades furent mal secourus, mal placés et les dépenses augmentèrent considérablement.

C'est ainsi que, dans l'espace de six mois, par des projets peu réfléchis, M. le Gouverneur plénipotentiaire mit le désordre dans toutes les parties du service, et causa plus de maux à la colonie, qu'on ne pourra en réparer dans une suite de plusieurs années. D'après la lettre du Ministre et le plan que je m'étais formé en conséquence, je me bornai en toute occasion à mettre sous les yeux de M. le Gouverneur, mes représentations, et je me gardai bien de prétendre avoir seul raison.

La dépense de cette année a monté à la somme de deux millions cinq cent vingt-six mille huit cent vingt-neuf livres, douze sols, un denier.

* * *